

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5. ANNEXES

5.1.2 PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de Lure Nord

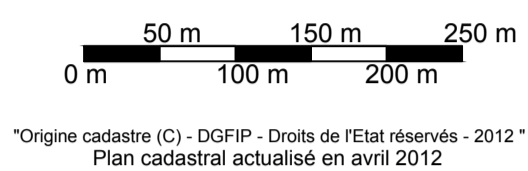
Plan au 1 / 5 000 ème

Pièce n° 5.1.2.13.1

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 29.05.2017
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 26.06.2018

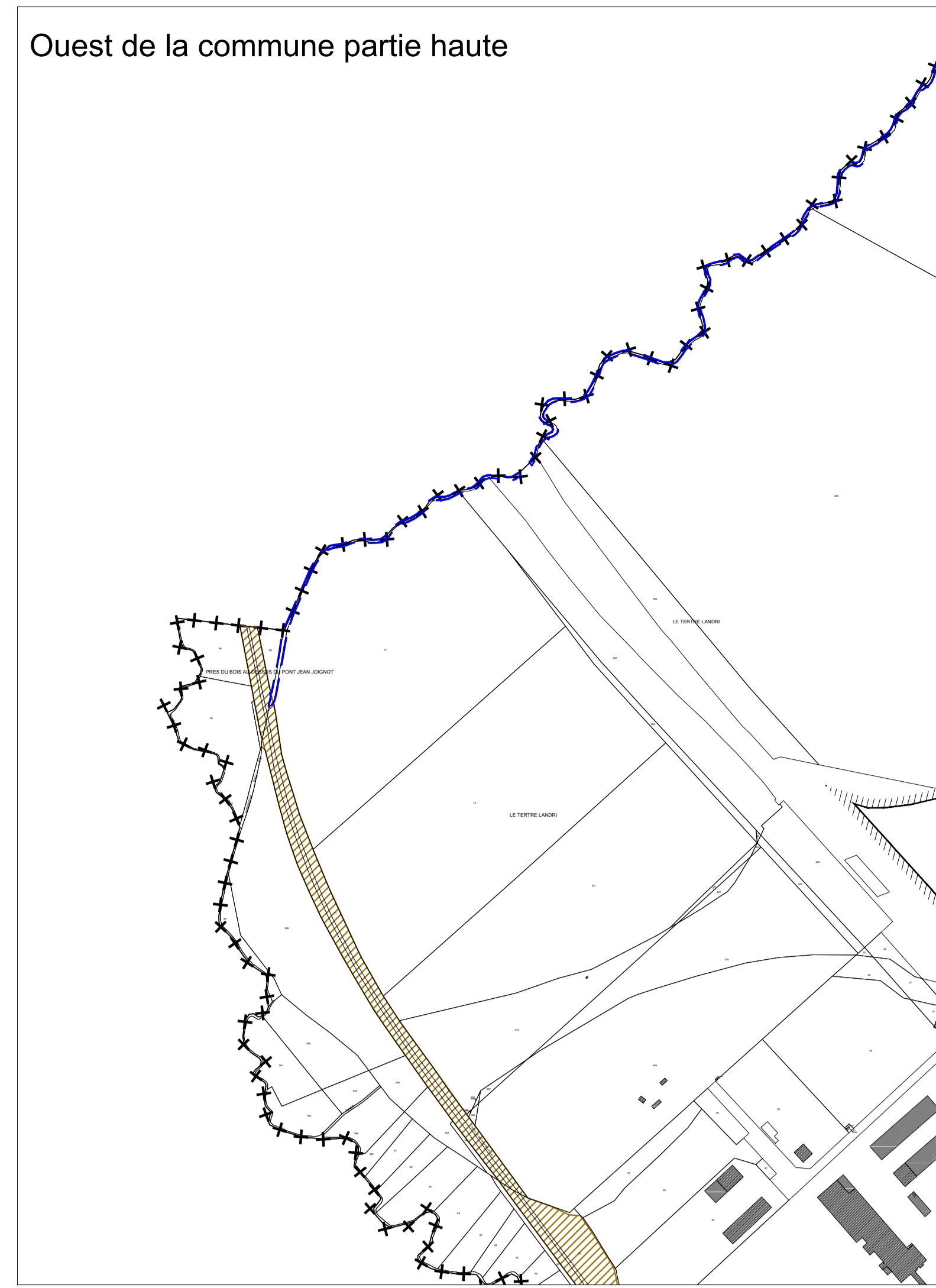
INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage aux Saules - 70200 VILLAUDRE
Tél : 0384 754647 Fax : 0384 751916
mairie@lure.fr
www.lure.fr
Tél : 0381 633333 - mairie@lure.fr
Plan local d'urbanisme actualisé au 04/01/2022



- A4 Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.*
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.
- AR6 Servitudes aux abords des champs de tir.
- EL7 Servitudes d'alignement.
- EL11 Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations.
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz haute pression.
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- PM1 Plan de prévention des Risques Naturels Prévisible.
- Servitudes relatives au PPRi par débordement de la rivière "Ognon" de part et d'autre de la ville de Lure.
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités pas l'Etat.
- PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications.
- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.
- T7 Servitudes relatives aux relations aériennes - Servitudes aéronautiques inhérentes à la B.A.116 (toute la commune).
- Servitude d'Utilité Publique sur l'ancien site de la société FAURECIA.
- + + + + Limite de la commune.

* A noter : Pour A4, le report cartographique est non exhaustif - pour une information complète voir la liste détaillée par commune des cours d'eau concernés, dans le tableau de synthèse des servitudes d'utilité publique.

Ouest de la commune partie haute



Ouest de la commune partie basse

